

Aussi, Son Eminence le cardinal Rampolla adressait-il, l'an dernier, au général de Loë, envoyé extraordinaire de Guillaume II auprès de Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son jubilé pontifical, ces paroles qui n'ont jamais été démenties : " Grâce à la sagesse et à la justice de votre gouvernement, spécialement de Sa Majesté l'Empereur, *votre situation religieuse est bien supérieure à celle de la France* ".

Puisse la France, car le ministère Combes n'en est pas capable, puisse la France catholique profiter de cette grande et salutaire leçon ! Elle possède encore dans son sein des éléments généreux, des forces vives pour le bien, des ressources précieuses pour en assurer le triomphe. Qu'elle concentre ses efforts, au lieu de les disperser, qu'elle donne à son action sociale une unité indispensable au succès, qu'elle secoue sa torpeur. Dieu aidant, ce Dieu qui la sauva aux jours les plus sombres de son histoire, elle se ressaisira, elle reconquerra sa liberté et sa dignité en renversant le gouvernement sectaire auquel elle a si imprudemment confié ses destinées.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.

CORRESPONDANCE ROMAINE



LE Souverain-Pontife a créé récemment une commission de cardinaux pour les questions qui touchent à l'Écriture Sainte et à son interprétation. La commission se compose de cardinaux déjà désignés, et de consultants encore à nommer. Mais il paraît certain que Léon XIII va modifier le plan primitif et transformer cette commission en congrégation pourvue de tous ses organes. On comprend en effet qu'en présence des multiples attaques auxquelles sont en butte les saints livres, il y ait à Rome un rouage qui indique la voie à suivre, désigne les écueils, fixe d'une façon certaine les points controversés. Jusqu'ici, le Saint-